

# ASSEMBLEE GENERALE OA FRANCE

## 12 MAI 2018

### Compte-rendu

L'ordre du jour adressé aux représentants des groupes et aux serviteurs du BSN avec la convocation prévoyait les points suivants :

- Rapport moral du président,
- Approbation compte-rendu AG mai 2017,
- Trésorerie : état des comptes et vote du budget prévisionnel,
- Compte rendu des serviteurs et fonctionnement des services,
- Election des serviteurs à désigner : président, vice-président, secrétariat, secrétariat suppléant, trésorier suppléant, téléphone portable, téléphone portable suppléant, comité aux isolés suppléant, archives, information publique, serviteur du comité newsletter, représentant au WSO, représentant à la région 9,
- Modification des modalités d'organisation des AG et congrès,
- Plate-forme de paiement en ligne via le site OA.

Un point relatif à la participation des personnes mineures aux réunions a été ajouté au titre des questions diverses.

#### Vérification du quorum

Pour que les décisions de l'AG soient valides, il est nécessaire qu'un tiers des groupes soient représentés. De la liste des présents (annexée) il ressort que 21 groupes sur 35 sont représentés, soit largement plus du tiers.

#### Approbation du compte-rendu de l'AG 2017

**Le CR est approuvé à main levée.**

#### Rapport moral de la présidente (voir en annexe)

Anne-Cécile présente l'activité des services du BSN depuis la dernière AG, en mai 2017. Elle explique en particulier que :

- Compte tenu de l'état très dégradé de la trésorerie constaté par Julie à sa prise de fonctions, une remise en ordre a été nécessaire avant d'en avoir une vision claire ; une fois ce travail réalisé, des décisions adaptées à l'état des comptes ont été prises : ainsi, devant l'impossibilité de verser 2 000€ d'arrhes, le projet de congrès porté par La Rochelle pour 2018 n'a pas pu aboutir et il a finalement été décidé d'organiser le congrès à Paris en parallèle avec l'AG, en

réduisant la durée de celle-ci à une seule journée et en ne prenant en charge qu'une nuitée par participant à l'AG ;

- En conséquence, il n'est pas prévu de consacrer du temps aux « nouvelles des groupes », mais de joindre au compte-rendu de l'AG les nouvelles qu'il a été demandé à chaque représentant d'adresser à [secretariatOA@gmail.com](mailto:secretariatOA@gmail.com) ;
- Le comité littérature a été dissous et Sharon, dorénavant chargée de ce service a accompli avec sa suppléante un travail considérable, notamment pour inventorier et alléger les stocks ;
- Grâce à Maia et à Tamara, sa suppléante, le site OA a été refait, sa sécurité a été grandement améliorée et de nouveaux contenus ont été mis en ligne ;
- Les serviteurs du comité de la *newsletter* « Main dans la main », absorbés par d'autres tâches, n'ont pas pu publier de nouveau numéro mais l'élection proposée d'un serviteur chargé de la coordination du comité devrait permettre de ranimer la flamme ;
- Bien que l'information publique n'ait pas été la priorité du BSN cette année, il faut néanmoins citer la parution d'un article dans Marie-France et d'un autre dans le journal communal de Bussy.

Anne-Cécile, qui rend son service après un an de mandat, tient à féliciter et remercier aussi tous les autres serviteurs, notamment ceux du comité aux isolés, du téléphone mobile et des archives qui ont été actifs et l'ont soutenue tout au long de l'année.

**Vote sur le rapport moral (à main levée) : 17 pour ; 2 abstentions.**

## Rapport financier 2017 / Affectation du résultat / Budget 2019

Julie présente son rapport financier pour l'année écoulée, une situation de trésorerie au jour de l'AG 2018 accompagnée d'un budget annuel, sur la base duquel elle propose une affectation du résultat. Les documents correspondants sont annexés au présent compte-rendu.

En effet, puisque OA n'organise qu'une AG par an, celle-ci doit à la fois :

- se prononcer sur les comptes de l'année N-1,
- examiner la situation des dépenses et recettes de l'année N par rapport au budget voté (lors de l'AG précédente) et éventuellement ajuster ce budget,
- voter un budget pour l'année N+1.

Malgré le manque de lisibilité dû au fait que les comptes étaient présentés sur des demi-années, Julie essaie d'expliquer les diverses raisons qui ont conduit à la situation trouvée en prenant son service en mai 2017 : de gros dons au WSO et à la région 9 avaient été votés pour 2016 alors même que les dons des groupes ont chuté cette année-là, certains des participants à l'AG n'ont pas remboursé leurs repas (avancés par OA), l'habitude était de rembourser à tous les participants les frais réels engagés pour leurs trajets et leur hébergement, ce qui fait que l'AG 2017 a coûté 4 300 €, etc.

Grâce aux dons des groupes reçus en 2017 (2,5 fois plus qu'en 2016), OA France dispose aujourd'hui :

- de 5 136 € sur le compte courant ;
- de 2 000 € au titre de la prudente réserve (sur le livret A), censée couvrir l'organisation d'une AG.

Julie est d'avis que la prudente réserve épargnée sur le livret A devrait correspondre aux dépenses d'une année, soit 3 200 € (voir budget en annexe), dont :

- frais de secrétariat 200 euros (on a moins dépensé en 2017 car les serviteurs ne se sont pas fait rembourser) ;
- domiciliation de siège (boite postale) : 230 euros par an ;
- frais de tenue de compte : 60 euros par an ;
- assurance (couvre tous les groupes en France) : 160 euros par an ;
- abonnement du portable national : 150 € ;
- provision pour information publique : 200 € ;
- hébergeur / nom de domaine (oainfos.org) : 35 euros + 20 euros par an ;
- coût de l'AG<sup>1</sup> (location salle, 15 nuitées, frais divers) : 930 € ;
- littérature (fonds de roulement et frais d'envoi) : 1 100 €

Julie propose donc d'augmenter la prudente réserve de 1 200 €, ce qui laisserait environ 4 000 € sur le compte courant.

Julie propose aussi de garder 3 000 € sur le compte courant et de « faire descendre » 500 € à chacun des niveaux qui font de l'information publique (Région 9, WSO).

Il ressort de la discussion qui s'engage sur les dépenses prévisionnelles<sup>2</sup> la nécessité de plusieurs votes préalables à l'adoption du budget et à l'affectation du résultat.

#### **Cinq votes successifs, à main levée :**

- Quitus 2017 : 19 oui, 1 absence ;
- Pour les participants à l'AG, remboursements limités à une nuitée (pas de remboursement de trajets, souplesse pour les personnes en difficulté financière) : 17 pour, 3 abstentions ;
- Augmentation de la prudente réserve de 2 000 à 3 200 € : unanimité ;
- Redescente de 500 euros vers le WSO et de 500 € vers la Région 9 : unanimité ;
- Approbation du budget : unanimité.

## Comptes rendus des serviteurs présents

**Littérature (Sharon et Françoise) :** Sharon a envoyé un bilan complété par Julie aux RG et au BSN. A la prise de service, il y avait des commandes en souffrance car il fallait voter un budget pour pouvoir faire une commande au Canada. Elle reçoit des chèques régulièrement pour des commandes.

Sharon a débuté le service avec Françoise, suppléante et marraine de service, qui a refait le bon de commande avec des prix plus conformes aux prix canadiens, avec taux de change et frais de port (prix de revient). Les changements de prix sont liés aux changements de tarif du catalogue canadien.

Sharon a réalisé un inventaire, car les malles contenaient beaucoup de documents jamais commandés, pour liquider le stock elle a baissé les prix et en a rendu certains gratuits. Il vaut mieux vendre à perte que de stocker. Le service existe car les frais de ports sont énormes et cela permet de les mutualiser. Le bon de commande est basé sur une commande de 500 dollars canadiens + frais de port et douane.

Les documents AA ne sont plus offerts, car ils doivent être commandés à AA<sup>3</sup> avec paiement des frais de poste, et que le service est plus lourd qu'escompté.

<sup>1</sup> L'éventuel congrès est à la charge d'un des groupes.

<sup>2</sup> Voir détails en annexe.

<sup>3</sup> [www.alcooliques-anonymes.fr/membres/la-litterature/](http://www.alcooliques-anonymes.fr/membres/la-litterature/)

Avec l'aide de Françoise, Sharon a lancé *Littnews*, une newsletter liée au service pour mieux faire connaître la littérature aux membres, mais faute de personnes ayant fait connaître leurs appréciations sur la littérature OA, la newsletter est à l'arrêt.

**Comité aux isolés (Marie-Louise)** : il s'agit en fait de répondre aux mails qui parviennent à l'association : demandes d'aide, créations de groupe, demandes diverses, demandes de marrainage pour les personnes isolées.

Exemples : le groupe de Lyon risque de fermer car il ne reste plus qu'une personne, qui ne sait pas comment faire et lance un SOS. Mise en relation de deux personnes isolées en Lorraine. Six personnes isolées sur Marseille souhaitent ouvrir un groupe. Les coordonnées ne sont transmises que si la personne l'accepte. Une personne qui avait accepté n'a pas répondu à une personne à laquelle ses coordonnées avaient été transmises. Marie-Louise propose donc de changer de protocole et de recontacter la personne ayant donné ses coordonnées en premier lieu.

Information : dorénavant, les RG des réunions téléphoniques seront informés lors des créations de groupes, pour qu'ils puissent transmettre l'information à leurs membres.

A la suite des questions adressées à Marie-Louise, des débats s'instaurent : sur les demandes émanant des journalistes (transmission au BSN), sur les personnes mineures, sur les personnes non outremangeuses participant aux réunions, sur les réunions téléphoniques enregistrées (voir détails en annexe).

**Archives (Tamara, voir document annexé)** : sont à la disposition du serviteur les archives de l'Association, du BSN et des groupes, la boîte aux lettres des archives, une imprimante / scanner, un disque dur externe d'1To. Les archives papier sont partiellement numérisées, dans l'avenir il faudrait continuer de scanner les fonds papier, et sauvegarder les mails des groupes sur le disque dur également. Ce n'est pas un service qui demande de la réactivité, cela demande de rassembler et d'archiver, mais il y a parfois des demandes pour de l'IP etc. Environ 10% des documents sont numérisés aujourd'hui. Le passage de service coûte environ 60 euros en frais de transport. Alors que la plupart des autres mandats ne sont renouvelables qu'une fois, le mandat du serviteur Archives peut être renouvelé plusieurs fois.

**Site web (Maia et Tamara)** : voir document en annexe.

**Téléphone (Nathalie et Julie)** : voir document en annexe.

## Présentation des services à pourvoir et élection des serviteurs

En préambule, Anne-Cécile rappelle que pour assumer un service, il est recommandé :

- d'être membre des OA depuis au moins 3 ans ;
- de s'être déjà impliqué (au minimum 2 ans) dans un groupe, un intergroupe ou au BSN à différents niveaux de service ;
- de pratiquer les 12 Etapes OA, les 12 Traditions et les 12 concepts de service au mieux de ses possibilités ;
- de pratiquer une abstinence continue depuis un an, chaque personne étant seul juge de sa propre abstinence ;

- d'avoir déjà assisté à au moins une assemblée générale OA<sup>4</sup> ;
- d'être un membre régulier d'un groupe affilié à OA ;
- de s'engager à être actif dans son service, 24h à la fois, et à le mener à son terme.

Elle explique aussi que les mandats sont de deux ans renouvelables une fois, à l'exception des archives et du téléphone qui sont renouvelables plusieurs fois.

Ella ajoute enfin que les seuls mandats qui obligent à lever son anonymat (pour déclaration à la préfecture des « personnes en charge de l'administration de l'association ») sont ceux du président, du trésorier et du secrétaire.

### **Président**

En réponse aux questions, quelques précisions sont apportées :

- OA en tant qu'association loi 1901 a un président parce que c'est ce que prévoit la loi française, et que c'est indispensable pour le compte bancaire et l'assurance ; dans d'autres pays ce n'est pas nécessaire ; Tamara précise que certaines fraternités ont un président indépendant, qui n'a aucune voix décisionnelles.
- Françoise précise qu'OA France a des statuts loi 1901, mais aussi un règlement intérieur, inspiré des services mondiaux.
- Anne-Cécile confirme que vice-présidence (prévue par la loi de 1901) et suppléance du service présidence (règlement intérieur OA) sont la même chose.

Sharon se présente : 19 oui et 2 abstentions

### **Vice-président**

Tamara se présente : 19 oui, 1 non et 1 abstention

### **Secrétariat**

Pas de candidat

### **Secrétariat (suppléance)**

Pas de candidat

### **Trésorerie (suppléance)**

Linda se présente : 20 oui et une abstention

### **Téléphone portable**

Pascale se présente : 16 oui et 5 abstentions

### **Comité aux isolés (suppléance)**

Tiphaine se présente : 20 oui et 1 abstention

### **Archives**

Pas de candidat

---

<sup>4</sup> Tamara avait d'ailleurs expliqué plus tôt dans la journée que l'audition libre aux AG est un premier pas vers l'engagement.

## **Information publique**

Pas de candidat

### **« Main dans la main »**

Annabelle se présente pour être coordinatrice : 21 oui

## **Représentants au WSO et à la région 9**

En sus de ce qui est recommandé pour tous les services (voir ci-dessus), les délégués à la région 9 et au WSO doivent également avoir une connaissance suffisante de la langue anglaise.

Un débat s'engage sur l'envoi de représentants à la région 9 et au WSO. Plusieurs personnes s'étonnant de la cherté de l'envoi d'un représentant au WSO (3 000 €), il est précisé que l'événement dure cinq jours et a lieu à Albuquerque. L'essentiel des deux services consiste à recevoir les informations, et à les traduire puisqu'elles sont généralement en anglais.

Julie explique que, compte tenu du coût qu'OA France ne peut assumer, il ne serait pas étonnant que ces deux services restent non pourvus.

## **Relève de la boîte postale correspondant à l'adresse du siège social (pace de la République)**

La personne qui rend actuellement ce « service » à OA le rend ; il ne paraît pas indispensable de la remplacer.

Il est expliqué que cette domiciliation parisienne a été choisie dans un souci de lieu neutre et pérenne, car l'ancienne adresse du siège social était à Saint-Brieuc.

Un débat s'engage sur les solutions alternatives possibles (cette boîte postale a un coût<sup>5</sup>) : domicilier le siège social dans une maison des associations ? Dans une structure de Nice où les A.A. se réunissent ? Cela supposerait un changement de siège social, donc une modification des statuts loi 1901 (à approuver en AG exceptionnelle)...

A court terme, une solution plus simple serait de ne pas changer le siège social mais, une fois confirmé que les seuls courriers qui arrivent dans cette boîte sont les factures du téléphone portable et les relevés bancaires, de dématérialiser les factures téléphoniques et d'indiquer à la banque une « adresse d'envoi » (celle de la trésorière) différente de celle du siège social.

## **Services non pourvus**

Seul le secrétariat est indispensable à la vie de l'association ; il est donc procédé à un nouvel appel à candidatures, y compris auprès des participants au congrès.

En réponse à une question de Sylvie, une discussion s'engage autour des critères d'accès aux services. Certains membres rappellent qu'il s'agit seulement de recommandations ; d'autres soulignent que l'expérience nous a appris à quel point ils sont nécessaires, que des difficultés peuvent émerger s'ils ne sont pas respectés, liées à l'absence d'abstinence ou du travail des Etapes d'un serviteur qui pourrait hésiter à demander de l'aide.

## **Secrétariat**

- Caroline se présente comme titulaire : 14 oui et 1 abstention

---

<sup>5</sup> Voir budget annuel en annexe.

- Sylvie, tout en précisant qu'elle ne remplit pas les critères, se présente comme suppléante :  
15 oui

### Récapitulatif

La liste complète des serviteurs du BSN (ceux qui, élus en 2017, effectueront leur deuxième année de mandat + ceux qui viennent d'être élus par l'AG 2018) figure en annexe au présent compte-rendu.

## Modalités d'organisation des AG et congrès

Il est rappelé que seule l'AG est de la responsabilité du BSN ; le congrès est organisé par un groupe volontaire.

Pour des raisons financières, il a été décidé cette année de réunir AG et Congrès, et de tenir l'AG sur la seule deuxième journée<sup>6</sup> du congrès (le samedi, alors que le congrès dure de vendredi à dimanche).

Cette décision sous contrainte offrait le double avantage de permettre :

- aux participants au congrès d'assister à l'AG et de plonger dans la vie et le fonctionnement des OA ;
- inversement, aux serviteurs du BSN et RG de participer plus facilement au congrès.

Il est malheureusement constaté que certains RG sont partis au Congrès pendant l'assemblée générale, ce qui remet en question la représentation des groupes à l'AG.

Un débat s'engage sur la question de savoir s'il convient de pérenniser la formule 2018.

- **Tamara** estime que l'AG en un jour a pour inconvénient qu'il n'y a plus de place pour la vie des groupes, qui sont au centre de la vie de OA. L'absence de certains serviteurs pendant les points divers est très problématique : c'est là que les RG devraient être présents.
- **Sharon** explique que les groupes envoient leurs nouvelles par mail, qu'elles seront transmises avec le compte rendu, et qu'ainsi leur contribution sera écrite au lieu d'être orale.
- **Philippa** dit que le groupe de La Rochelle n'a pas perdu sa motivation pour l'organisation d'un congrès éventuel.
- **Julie** explique qu'à Nice, trouver un lieu était difficile : loin de l'aéroport sans moyen de transport, prix très coûteux. Pour 2019 la question de l'organisation (lieu, coût) est déjà quasiment réglée avec l'enclos Rey, ce qui laisse aux groupes la question du thème, donc la partie créative, la plus agréable.
- **Tamara** suggère que les prix des nuitées devraient être équivalents pour un format Congrès / AG organisé ailleurs qu'à Paris.
- **Philippa** précise qu'à LA Rochelle c'était 76€ par nuitée mais en pension complète (3 repas par jour).
- **Julie** précise que si on déplaçait l'assemblée générale, un rectificatif au budget 2019 devrait être voté ; compte tenu des votes de la matinée, la question est donc plutôt de savoir si l'AG dure un jour ou un jour et demi, si l'Enclos Rey est disponible à la Pentecôte<sup>7</sup>, et partant si un groupe est intéressé pour organiser un congrès couplé à l'AG dans ces conditions. La

<sup>6</sup> Dans une autre fraternité, le congrès est organisé à la suite de l'AG.

<sup>7</sup> Les trois jours (samedi 8, dimanche 9 et lundi 10 juin) du weekend de Pentecôte 2019 paraissent très propices à l'organisation d'une AG et d'un congrès qui ne se superposeraient pas comme cette année. Les quatre jours de l'Ascension (du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin 2019) pourraient constituer une solution de repli.

réservation pourrait être faite dès demain, mais les arrhes ne seraient pas à payer avant septembre, ce qui laisserait du temps aux groupes pour se mobiliser.

- **Françoise** se propose de partager son expérience de cette année avec l'éventuel groupe intéressé.
- Plusieurs personnes suggèrent qu'un modérateur de temps pourrait permettre d'optimiser l'unique journée réservée à l'AG.
- **Julie** suggère qu'une réunion préparatoire pour faire le point sur les services et les nouvelles des groupes puisse se faire par Skype, en amont de l'AG, ce qui permettrait de gagner du temps.

**Vote à main levée sur le maintien de l'AG sur une journée à l'enclos Rey l'an prochain : unanimité.**

## 7e tradition en ligne

Afin de permettre, en particulier aux membres des réunions téléphoniques, d'effectuer une « septième tradition » en ligne, les serveurs du BSN ont mené, en amont de l'AG, une réflexion sur différents moyens envisageables pour des dons qui, à la différence de ceux qui utilisent le chèque ou le virement<sup>8</sup>, demeurent anonymes.

Les moyens gratuits (type *helloasso*) réservés aux associations n'étant pas conformes aux traditions des OA, ils proposent plutôt une solution *Paypal*, service payant mais respectant globalement nos traditions, déjà utilisé par la région 9 dans le même objectif.

Tarifs : Paypal prend une commission et un pourcentage du montant total<sup>9</sup> ; il offre des tarifs réduits aux organismes caritatifs qui justifient de cette caractéristique.

En pratique, un compte *paypal* existe déjà, ouvert par un précédent serveur littérature pour régler des dépenses au Canada : il suffira de le faire reconnaître comme compte d'association caritative.

**Vote à main levée sur le recours au compte *paypal* pour des dons en ligne : unanimité.**

## Questions diverses

### **Accueil des mineurs en réunion : autorisation des parents ?**

A la suite d'un mail reçu par le comité aux isolés, des positions divergentes ont agité le BSN, qui s'est finalement résolu à inscrire l'examen de ce point parmi les questions diverses soumises à l'AG.

Le WSO a été consulté en amont (les moins de 18 ans sont encouragés à venir assister aux réunions avec un adulte de confiance), ainsi que les AA (les plus de 16 ans sont accueillis en réunion, les plus jeunes doivent revenir avec un adulte digne de confiance).

La loi française en matière de santé<sup>10</sup> prévoit que le médecin doit faire son possible pour que le mineur informe ses parents mais qu'en dernier ressort, c'est le mineur qui décide.

Après débat, un consensus semble se dégager pour que le BSN n'affiche pas de position, qu'il soit fait – en application de la quatrième Tradition - confiance aux groupes et à leurs consciences.

---

<sup>8</sup> Ces moyens de paiement subsisteraient néanmoins.

<sup>9</sup> Un montant fixe de 0,25 € + une somme proportionnelle au montant du don, ce qui donne 0,39 € pour un don de 10 €, 0,67 € pour un don de 30 €, et 1,75 € pour un don de 100 €.

<sup>10</sup> Par exemple s'agissant d'accès à la contraception ou à l'IVG.



## **Démarches à effectuer à la suite de l'AG**

Anne-Cécile et Julie ont listé les procédures à effectuer au moment de la passation des services, tant auprès de la préfecture de police de Paris (déclaration des personnes en charge de l'administration de l'association<sup>11</sup>) que de la banque (changement de présidente). Cette liste est annexée au présent compte-rendu.

## **Déclaration d'intention pour le congrès 2019**

Catherine, représentante du groupe de Bivier (Doubs), informe les membres de l'AG encore présents, que son groupe pourrait prendre en charge le congrès de l'an prochain, dans le cadre défini par l'AG.

Dans l'hypothèse où le groupe de La Rochelle renouvellerait sa candidature, les deux groupes pourraient unir leurs efforts pour un congrès qui, conformément au précédent vote, serait organisé Enclos Rey avant ou après l'AG 2019.

## Clôture de l'AG

\*\*\*

## **DOCUMENTS ANNEXES**

- A- Liste des présents, avec mention de leur service au BSN et/ou du groupe représenté
- B- Rapport moral d'Anne-Cécile
- C- Documents établis par Julie, pour permettre le vote des comptes 2017, de l'affectation des résultats et du budget 2019
- D- Echanges qui ont suivi la présentation par Julie du rapport financier
- E- Echanges qui ont suivi la présentation par Marie-Louise du service « comité aux isolés »
- F- Compte-rendu du service « archives »
- G- Compte rendu du service « site web »
- H- Compte rendu du service « téléphone »
- I- Liste des serviteurs du BSN mise à jour en fonction des votes effectués en AG
- J- Liste des procédures à effectuer au moment de la passation des services
- K- Liste des groupes
- L- Nouvelles des groupes

---

<sup>11</sup> Faisable en ligne sur le site service <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R37933>